

2024

# COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ



**Direction des Solidarités  
MAIRIE DE MEAUX**



# Édito



de Jean-François COPÉ  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Meaux

Chers habitants du Pays de Meaux,

Faire de notre agglomération un territoire accessible et inclusif pour tous est une priorité que nous portons avec détermination aux côtés de Laetitia Blay, Présidente de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, ainsi que l'ensemble des élus communautaires. Ce rapport en est le reflet. Il témoigne d'un travail collectif mené au quotidien par les 26 communes de la CAPM, les services de l'agglomération, les associations et de nombreux partenaires engagés à nos côtés.

Cet engagement prend d'abord corps dans nos équipements. De la nouvelle tranchée pédagogique du Musée de la Grande Guerre à l'adaptation continue de nos établissements recevant du public, les chantiers d'accessibilité avancent sur tout le territoire !

Mais l'accessibilité c'est aussi inscrire l'inclusion au cœur des activités qui font vivre le Pays de Meaux. Qu'il s'agisse de spectacles surtitrés ou en audiodescription au Théâtre Luxembourg, de l'ouverture d'une section handisport à l'École intercommunale des sports, ou d'événements comme Sportissimeaux et Culturameaux, la CAMP multiplie les initiatives pour que chacun puisse s'épanouir !

Et pour que ces avancées deviennent une véritable culture partagée, il est essentiel de sensibiliser. Changer le regard sur le handicap, déconstruire les stéréotypes, sensibiliser les plus jeunes : c'est tout le sens de la Quinzaine du Handicap, du DuoDay, de la Solidaire Run, du Forum Handicap ou encore du Forum Femmes Citoyennes et Actives ... Autant d'initiatives qui contribuent à favoriser le vivre-ensemble.

Enfin, notre action s'ancre dans les services de proximité. En 2024, plusieurs communes ont élargi leur offre d'accueil pour les enfants en situation de handicap, dans les crèches comme dans les accueils de loisirs. Les permanences handicap, le renforcement des référents locaux et la coopération accrue avec les acteurs associatifs permettent, quant à eux, de mieux orienter, accompagner et répondre aux besoins spécifiques des familles.

Soyez assurés que nous continuerons d'agir, avec la même détermination, pour faire du Pays de Meaux, un territoire exemplaire en matière d'inclusion.

*Jean-François Copé*  
*Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux*  
*Maire de Meaux*

# SOMMAIRE

- 01** Présentation du territoire
- 02** La Commission Communale pour l'Accessibilité
- 03** Présentation du rapport
- 04** L'accessibilité
- 05** L'inclusion
- 06** La sensibilisation
- 07** L'accompagnement
- 08** Conclusion



# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

## Présentation de la ville de Meaux et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Située au nord de la Seine-Et-Marne, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) regroupe 26 communes et compte 111 518 habitants en 2024. Ce territoire en expansion connaît une croissance démographique soutenue (+4,7 % entre 2016 et 2020), bien au-dessus de la moyenne départementale.

Meaux, ville-centre, concentre 51 % de la population totale, tandis que d'autres pôles comme Crégy-Lès-Meaux, Nanteuil-Lès-Meaux, Quincy-Voisins, Trilport et Villenoy regroupent chacun environ 5% des habitants.

Cette dynamique, associée à un équilibre entre espaces urbains et zones rurales, influence directement les politiques d'aménagement et d'accessibilité du territoire.

L'intercommunalité œuvre pour assurer une accessibilité universelle et une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap, en tenant compte des disparités locales et des besoins spécifiques de chaque commune.

## CHIFFRES CLES

2003

Création de la CAPM à 18 communes

2017

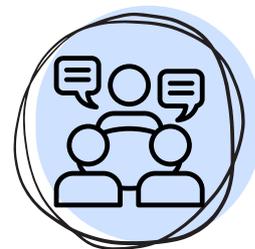
Ajout des communes de Forfry, Gesvres-Le-Chapitre, Monthion et Saint Souplets

2020

Adhésion de Boutigny, Quincy-Voisins, Saint-Fiacre et Villemareuil



# LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ



## Contexte réglementaire

Conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, dite « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'article 46 impose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de 5000 habitants et plus, de mettre en place une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIA).

La CIA rassemble des représentants de l'intercommunalité, des associations et organismes représentant les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, ainsi que de représentants d'autres usagers du territoire.

Conformément à la loi, la commission établit chaque année un rapport recensant les actions menées en faveur du handicap, les améliorations réalisées en matière d'accessibilité et les travaux à entreprendre. Le rapport de l'année 2024 sera présenté et validé lors de la réunion de la Commission Intercommunale d'Accessibilité du 15 mai 2025.

## Le saviez-vous?

*La CIA a été créée le 15 décembre 2017 par le Conseil Communautaire de la CAPM. Bien qu'intercommunale, elle fonctionne en complémentarité avec la Commission Communale d'Accessibilité de la ville de Meaux, mise en place par délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2007. Ces deux instances assurent une coordination efficace des actions en faveur de l'accessibilité sur le territoire*

## Composition de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité du Pays de Meaux rassemble différents acteurs engagés en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion. Elle est composée de 6 élus titulaires, représentant l'intercommunalité, ainsi que de 8 représentants d'associations, dont 6 issus d'associations représentant les personnes en situation de handicap et 2 représentants des associations de personnes âgées.

À leurs côtés siègent également 6 représentants des usagers, garantissant une prise en compte directe des besoins des habitants du territoire. Cette diversité de membres permet d'assurer une approche concertée et adaptée aux enjeux d'accessibilité sur l'ensemble des 26 communes de la CAPM.

# PRÉSENTATION DU RAPPORT



En 2024, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux poursuit et renforce son engagement en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion, à travers la réalisation de ce deuxième rapport annuel de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, conformément aux exigences de la loi du 11 février 2005. Ce document, au-delà de son rôle réglementaire, témoigne d'une volonté affirmée de faire progresser une politique de territoire partagée et ambitieuse, portée par l'ensemble des services de la CAPM, en lien étroit avec ses partenaires et ses habitants.

Cette année, le contexte particulier des Jeux paralympiques de Paris 2024 a offert une occasion unique de valoriser les parasports, de changer les regards et de mettre en lumière la richesse des parcours des personnes en situation de handicap. La CAPM, à travers l'implication des communes de Meaux et de Trilport dans le passage de la flamme olympique et paralympique, a saisi cette opportunité pour promouvoir l'inclusion à l'échelle intercommunale et mobiliser les citoyens autour des valeurs d'égalité, de respect et de solidarité.

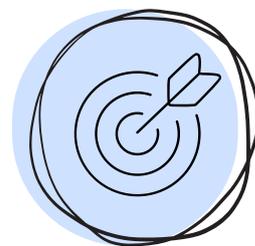
Porté politiquement par Laëtitia Blay, conseillère communautaire, ce rapport se veut à la fois un bilan des actions menées et un outil de valorisation de la dynamique collective engagée au service d'un territoire plus accessible à tous. Il repose sur quatre axes structurants :

- L'accessibilité, avec des aménagements concrets réalisés en 2024, comme l'ouverture de la tranchée pédagogique du Musée de la Grande Guerre, qui témoigne d'une volonté forte de rendre la culture accessible à tous ;
- L'inclusion, traduite dans des projets culturels emblématiques comme la programmation du Théâtre Luxembourg, notamment sa participation au festival IMAGO, qui a permis de mettre en avant des œuvres accessibles et des ateliers de sensibilisation pour les plus jeunes ;
- La sensibilisation, portée par des événements fédérateurs permettant de faire évoluer les représentations et de renforcer la cohésion autour des valeurs du vivre ensemble ;
- L'accompagnement, enfin, soutenu par un réseau structuré d'acteurs locaux, un dialogue renforcé avec les professionnels et des dispositifs adaptés aux besoins des usagers.

Ce rapport met en lumière des actions concrètes, souvent menées de manière transversale, en lien avec les communes, les associations, les établissements médico-sociaux, et les citoyens eux-mêmes. Il souligne la richesse des partenariats locaux et l'engagement fort de la CAPM pour construire une société plus inclusive, plus humaine et plus accessible.

En 2025, cette dynamique se poursuivra avec la reconduction d'actions majeures, telles que la Quinzaine du Handicap, la grande Journée du Handicap du 7 juin, et le développement de nouveaux outils et dispositifs d'accompagnement, confirmant ainsi la CAPM comme un acteur moteur de l'inclusion à l'échelle du territoire.

# Nos Objectifs



## Objectif N° 01 - L'accessibilité

Bien que ces quatre objectifs soient interdépendants et s'imbriquent les uns dans les autres, l'accessibilité consiste à **garantir un accès libre et complet** à l'ensemble de la cité **pour tous**.



## Objectif N° 02 - L'inclusion

Penser l'inclusion de tous au quotidien, c'est **pouvoir répondre aux besoins** et être capable de **s'adapter aux capacités de chacun**.



## Objectif N° 03 - La sensibilisation

Sensibiliser en formant et en informant les professionnels et les citoyens, jeunes et moins jeunes, afin d'**agir en connaissance de cause** et de **modifier les comportements**.



## Objectif N° 04 - L'accompagnement

Promouvoir un accompagnement de qualité afin de permettre à tout un chacun de **bénéficier d'une attention, d'une aide** et de **toute l'information dont on peut avoir besoin**.



# L'ACCESSIBILITÉ



La Communauté d'agglomération du Pays de Meaux a réalisé au cours de l'année 2024 divers aménagements de bâtiments destinés à améliorer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

## BILAN DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ MENÉS EN 2024

### PÔLE VOIRIE ET PROXIMITÉ

#### POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES ENTERRÉS : 73 BORNES

MONTANT € TTC

Acquisition de PAVE avec travaux d'accessibilité aux alentours

BRIAND 31 000,00 €  
hors Génie Civil à la charge des communes

NICLAUSSE 33 000,00 €  
hors Génie Civil à la charge des communes

BRIE / BEAUCE / BERRY 290 000,00 €  
hors Génie Civil à la charge des communes

COMPLÉMENT DU PARKING DE LA COULOMMIÈRE 8 500,00 €  
Hors Génie Civil à la charge des communes

FROT 115 000,00 €  
hors Génie Civil à la charge de Pays de Meaux Habitat

FOCH 97 000,00 €  
hors Génie Civil à la charge de Pays de Meaux Habitat

GRANDE ILE 90 000,00 €  
hors Génie Civil à la charge de Pays de Meaux Habitat

PINTEVILLE 24 000,00 €  
hors Génie Civil à la charge des communes

QUAI SADI CARNOT 24 000,00 €  
hors Génie Civil à la charge des communes

BUFFON 330 000,00 €  
hors Génie Civil à la charge des communes

**TOTAL TRAVAUX VOIRIE ET PROXIMITÉ 1 042 500,00 €**

**TOTAL GLOBAL 1 042 500,00 €**

Ces travaux s'inscrivent dans l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Il s'agit d'un outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité, engageant la collectivité à réaliser des travaux d'accessibilité dans un délai déterminé, s'adossant à une programmation budgétaire.

## Le saviez-vous?

**“L'accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation, un équipement sans discrimination”.**

(Source: Site du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires)

## DONNER L'ACCÈS À LA CULTURE



### Un théâtre engagé pour l'accessibilité

Le Théâtre Luxembourg de Meaux (TLM) renforce son engagement en faveur de l'accessibilité en proposant des spectacles adaptés à tous les publics. En 2025, plusieurs représentations ont été spécialement conçues pour être inclusives, permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder pleinement aux œuvres proposées.

Le 21 mars 2025, le spectacle "Nous y voilà !" a été présenté au TLM dans une version entièrement traduite en Langue des Signes Française (LSF). Cette initiative a permis aux spectateurs sourds et malentendants de profiter pleinement du texte et de l'émotion portée par la mise en scène. Un bord plateau organisé à l'issue de la représentation a offert un espace d'échange entre les artistes et le public, favorisant la sensibilisation à l'accessibilité du spectacle vivant.

Le 15 mai 2025, le TLM a accueilli le spectacle "Les Gros Patinent Bien !", une œuvre accessible aux personnes sourdes, malentendantes et en situation de handicap mental. Ce spectacle visuel, ludique et dynamique, ne reposant pas uniquement sur le langage parlé, a permis une immersion totale pour un large public.

Avant la représentation, une intervention en chant signé a introduit le spectacle, offrant une expérience artistique encore plus inclusive. Parmi le public, des jeunes en situation de polyhandicap du SMR Le Brassat ainsi que des élèves d'écoles primaires et collèges étaient présents, permettant ainsi une sensibilisation des plus jeunes à l'inclusion et à l'accessibilité culturelle.

En intégrant ces dispositifs et en diversifiant son offre accessible, le Théâtre Luxembourg de Meaux affirme sa volonté de rendre la culture accessible à tous. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale portée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, qui œuvre pour que chaque citoyen puisse profiter pleinement du spectacle vivant, quelles que soient ses capacités.

## Une tranchée pédagogique accessible à tous



Le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux s'est enrichi d'un nouvel espace immersif avec l'ouverture d'une tranchée pédagogique reconstituée. Ce projet ambitieux, soutenu par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM), illustre une volonté forte : permettre à tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap, d'accéder à l'histoire dans des conditions optimales.

Dès sa conception, cette reconstitution a intégré des critères d'accessibilité afin d'assurer une expérience inclusive. Des aménagements spécifiques ont été réalisés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite :

- Création de cheminements adaptés et stabilisés.
- Signalétique accessible intégrant des supports en braille et des éléments en relief.
- Dispositifs d'audiodescription et de médiation sensorielle pour une meilleure immersion des personnes déficientes visuelles.
- Parcours de visite optimisé pour répondre aux besoins des publics en situation de handicap moteur ou cognitif.

Ces aménagements, financés en partie par la CAPM, témoignent de l'engagement de la collectivité à garantir une accessibilité renforcée dans l'ensemble de ses infrastructures culturelles et patrimoniales.



L'inauguration officielle, le 11 novembre 2024, a marqué un temps fort dans la politique d'accessibilité du territoire. Aux côtés du maire de Meaux et président de la CAPM, Jean-François Copé, et du Premier ministre Michel Barnier, plusieurs associations engagées dans l'inclusion des personnes en situation de handicap ont salué les efforts déployés pour rendre ce site accessible au plus grand nombre.

Cet événement illustre la volonté de la CAPM de faire de l'accessibilité un enjeu transversal dans ses projets d'aménagement. L'ouverture de cette tranchée pédagogique accessible s'inscrit ainsi dans une démarche globale visant à garantir à chaque citoyen, sans distinction, un égal accès à la culture et au patrimoine.

En poursuivant ces investissements, la CAPM réaffirme sa détermination à bâtir un territoire inclusif, où l'histoire et la mémoire sont partagées par tous, dans un cadre pensé pour le confort et l'autonomie de chacun.

# Le logement social et l'accessibilité



La CAPM dispose de 10 991 logements sociaux en 2024, dont près de 8 647 situés à Meaux. Cette répartition inégale s'explique par la densité urbaine et la présence d'un parc social historique concentré sur la ville-centre. Le taux de logements sociaux accessibles aux personnes en situation de handicap varie selon les communes, mais l'ensemble du territoire affiche une volonté d'améliorer l'adaptabilité et l'accessibilité des logements.

En moyenne, le taux de rotation des logements sociaux est de 7 %, inférieur à la moyenne nationale de 10 %, ce qui complexifie l'accès aux logements adaptés. La tension sur les demandes est forte, avec 5,6 demandes pour une attribution.

Les principaux défis en matière d'accessibilité résident dans l'adaptation du parc existant et la construction de nouveaux logements conformes aux normes PMR. Certains efforts ont été réalisés en 2024, notamment :

- La mise en accessibilité progressive des immeubles anciens, avec l'installation d'ascenseurs et de rampes d'accès.
- La rénovation de logements pour les rendre adaptables aux besoins spécifiques des locataires en situation de handicap.
- L'augmentation du nombre de logements adaptés dans les nouveaux programmes de construction.

Les perspectives pour 2025 incluent :

- Un suivi renforcé de la mise aux normes PMR dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH).
- L'amélioration de la prise en compte du handicap dans l'attribution des logements sociaux.
- Une concertation plus poussée avec les bailleurs sociaux pour optimiser l'adaptation du parc immobilier.

La CAPM s'engage ainsi à rendre le logement plus accessible et inclusif pour tous, en intégrant les enjeux du handicap dans ses politiques d'habitat et d'aménagement urbain.





# L'ACCESSIBILITÉ PROCHAINES ÉTAPES

Dans une logique de continuité et dans le but de garantir l'accès à l'ensemble des services pour tous, la communauté d'agglomération s'engage à poursuivre ses efforts avec de nombreux projets prometteurs.



## **Inauguration de la Cité de la Musique Simone Veil**

L'ouverture de la nouvelle Cité de la Musique Simone Veil, qui respectera les dernières normes d'accessibilité en vigueur, sera accompagnée d'un projet d'établissement inclusif, renforçant ainsi notre engagement envers l'inclusion.



## **Poursuite du déploiement des Points d'Apports Volontaires Enterrés (PAVE)**

En 2025, l'installation de dix nouveaux Points d'Apports Volontaires Enterrés (PAVE) viendra compléter le maillage du territoire, notamment sur le secteur B. Ce dispositif permettra d'améliorer l'accessibilité et la gestion des déchets tout en garantissant un environnement plus propre et mieux adapté aux besoins de tous les habitants.



## **Reprise du dossier de labellisation "Tourisme & Handicap"**

En 2025, Meaux Marne Ourcq Tourisme relancera son dossier de labellisation "Tourisme & Handicap", affirmant ainsi son engagement en faveur d'un accueil accessible à tous. Cette démarche vise à garantir des services adaptés aux visiteurs en situation de handicap et à renforcer l'accessibilité de l'office de tourisme intercommunal, permettant à chacun de découvrir le territoire dans les meilleures conditions.

# L'INCLUSION



L'inclusion est un enjeu fondamental des politiques publiques, visant à garantir l'accès à tous aux services, aux loisirs et à la culture, sans distinction. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a marqué un tournant en redéfinissant la notion de handicap :

**Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.**

*Art. 2 - Loi N°2005-105 du 11 février 2005*

Dans cette optique, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) œuvre pour renforcer l'accessibilité et l'inclusion sur l'ensemble de son territoire. En 2024, plusieurs actions ont été mises en place pour mieux accompagner les professionnels, sensibiliser le grand public et favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous.

## INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ CULTURELLE AU TLM



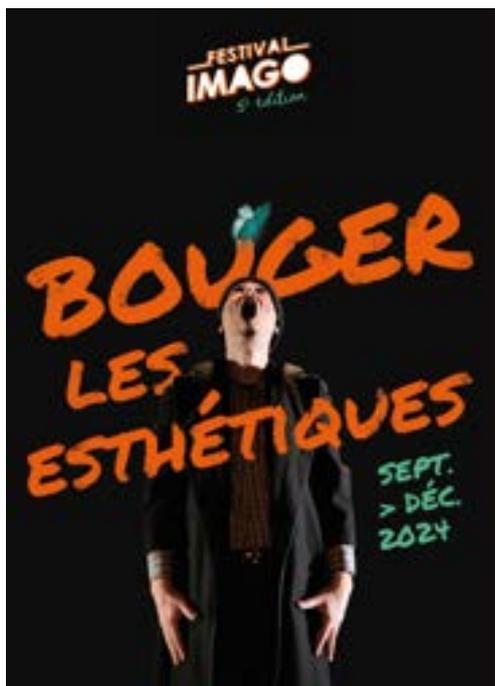
Le Théâtre Luxembourg de Meaux (TLM) s'engage activement en faveur de l'inclusion culturelle, en proposant des spectacles et des activités adaptées à tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap. En 2024, plusieurs initiatives ont illustré cette volonté d'ouverture et de sensibilisation.

### **Le Festival IMAGO : une programmation accessible à tous**

Dans le cadre du Festival IMAGO, dédié aux expressions artistiques liées au handicap, le TLM a proposé des spectacles et ateliers inclusifs visant à sensibiliser le public et à favoriser l'accessibilité culturelle.

Le spectacle "Cabane", présenté les 6 et 7 novembre 2024 à l'Espace Caravelle, a abordé avec délicatesse la thématique de l'autisme à travers un récit initiatique sur la différence et l'amitié. Accessible à tous, cette pièce jeune public a été accompagnée d'un bord plateau animé par la metteuse en scène Emma Pasquer, permettant aux spectateurs d'échanger sur les enjeux de l'inclusion.

En complément, un atelier parent-enfant d'initiation au théâtre a été organisé au TLM, offrant une expérience immersive autour de la découverte du jeu théâtral et de l'inclusion.



## Le saviez-vous?

*Le festival IMAGO est un événement artistique qui promeut la création contemporaine tout en mettant un accent particulier sur l'accessibilité et l'inclusion. Il vise à rendre l'art accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, en favorisant des expériences artistiques qui encouragent la participation et l'échange.*

Le 20 novembre 2024, un second spectacle inclusif, "Ysengrin", a été présenté au TLM. Cette performance mêlant conte, mime et Langue des Signes Française (LSF) a permis une véritable immersion sensorielle et visuelle pour un public mixte, composé notamment de personnes sourdes et malentendantes. Un atelier de sensibilisation à la LSF en famille a également été proposé, favorisant un échange enrichissant avec les comédiens et une découverte ludique de la communication en langue des signes.



## Des partenariats renforcés avec les établissements médico-sociaux

Le TLM développe également des partenariats durables avec les établissements médico-sociaux du territoire, permettant aux résidents d'accéder à des offres culturelles adaptées et enrichissantes.

Un projet ambitieux a ainsi vu le jour avec le Dispositif de Soutien et d'Accès à l'Emploi de l'EPMS de l'Ourcq, visant à accompagner un groupe de jeunes autour d'un projet "Culture et Art". Ce projet, mené en collaboration avec le groupe de rap meldois "Billet d'Humeur", a permis aux jeunes de créer leur propre musique, d'accéder aux coulisses d'un concert, et de réaliser une fresque graffiti à l'effigie du groupe, utilisée comme fond de scène lors des représentations.

Par ailleurs, un accès privilégié aux spectacles a été mis en place pour plusieurs établissements médico-sociaux du territoire, permettant aux résidents de bénéficier de tarifs préférentiels et d'une programmation adaptée. Parmi les structures concernées :

- MAS La Résidence des Oliviers
- SMR Le Brassat
- Foyer de vie Le Cèdre Bleu
- Groupe SOS
- CESAP et SESSAD de La Loupière

Grâce à ces initiatives, le TLM affirme son rôle d'acteur culturel inclusif, en facilitant l'accès au spectacle vivant pour tous et en renforçant la sensibilisation à l'inclusion à travers l'art et la culture.

## Un programme de sensibilisation pour une inclusion renforcée



Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a lancé un Plan de Sensibilisation Inclusion-Handicap, en collaboration avec divers acteurs spécialisés du territoire. Ce programme, conçu pour les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et du secteur social, vise à lever les freins à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures ordinaires.

Face aux difficultés rencontrées par les équipes sur le terrain - manque de formation, d'accompagnement et d'information - ce plan a pour objectifs :

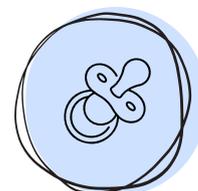
- D'outiller les professionnels en leur apportant des connaissances essentielles sur l'inclusion et les différents types de handicap.
- De créer des ponts entre les acteurs du handicap et les structures d'accueil ordinaires afin de faciliter l'orientation et le suivi des familles.
- De renforcer la confiance des professionnels en leurs capacités d'accueil et d'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Les séances de sensibilisation ont été animées par des partenaires spécialisés tels que le DITEP de Frot et le Pôle Ressource Handicap 77. Elles ont permis d'aborder des thématiques variées : les troubles du neurodéveloppement (TND), les comportements défis, l'inclusion au quotidien et le rôle des parents en tant que partenaires.

Depuis son lancement, cinq séances ont été organisées, réunissant 52 participants, certains ayant assisté à plusieurs sessions. Cet accompagnement a bénéficié aux communes de Villenoy, Trilport, Saint-Souplets, Fublaines et Meaux, impliquant les services de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des centres sociaux.

En permettant aux agents de terrain d'échanger avec des experts et de mieux comprendre les besoins des enfants en situation de handicap, ce programme contribue à renforcer une culture d'inclusion durable sur le territoire de la CAPM.

## Renforcer l'inclusion dès la petite enfance



Le 29 février 2024, le Relais Petite Enfance (RPE) Communautaire du Pays de Meaux a organisé une Soirée Inclusion Handicap à la salle Charles Roynette de Nanteuil-lès-Meaux. Cette initiative, portée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) en partenariat avec le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), visait à favoriser l'accueil des jeunes enfants en situation de handicap au sein des structures de garde individuelle.

Lors de cet événement, 24 assistantes maternelles ont pu échanger avec des professionnels de santé et bénéficier d'informations essentielles sur l'accompagnement des enfants en situation de handicap. La soirée a permis de répondre à plusieurs objectifs clés :

- Encourager l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et offrir un temps de répit aux familles.
- Soutenir les professionnels de la petite enfance, en les informant sur les formations disponibles et en les aidant à appréhender des situations complexes.
- Renforcer le partenariat avec le CAMSP, qui propose des actions de formation et de sensibilisation adaptées aux besoins des professionnels et des familles.

Cette soirée s'inscrit dans une dynamique plus large visant à améliorer la qualité d'accueil des enfants et à accompagner les professionnels et les familles dans une approche bienveillante et inclusive. Grâce à la convention renouvelée entre la CAPM et le CAMSP, des actions concrètes de formation et de sensibilisation continueront à être mises en place, renforçant ainsi l'engagement du territoire en faveur d'une petite enfance ouverte à tous.



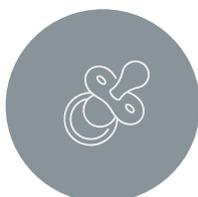
# L'INCLUSION PROCHAINES ÉTAPES

À travers ces initiatives, la CAPM poursuit son engagement en faveur d'une société plus inclusive, où chaque individu, quel que soit son handicap, peut trouver sa place et accéder aux mêmes opportunités que les autres. L'année 2025 verra la poursuite et le développement de ces actions, afin d'ancrer encore davantage la culture de l'inclusion sur le territoire.



## **Une section handisport à l'école Intercommunale des Sports**

En 2025, la ville lancera un projet ambitieux invitant tous les clubs et associations sportives du territoire meldeois à s'engager dans la promotion et la pratique du sport adapté et inclusif, en partenariat avec le comité départemental et régional du handisport. Cette initiative vise à garantir l'accès au sport pour tous, renforçant ainsi l'inclusion et la cohésion au sein de notre communauté.



## **Sensibilisation à l'accompagnement des enfants porteurs de TDAH**

Le Relais Petite Enfance Communautaire organisera une réunion de sensibilisation dédiée aux professionnels afin d'apporter des clés de compréhension et des outils concrets pour mieux accompagner les enfants atteints de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).



## **Une nouvelle campagne de sensibilisation dans le cadre de la CTG**

En 2025, la Convention Territoriale Globale (CTG) lancera une nouvelle campagne de sensibilisation, abordant de nouvelles thématiques pour mieux soutenir l'accueil des enfants en situation de handicap et favoriser leur inclusion au sein des structures éducatives et d'accueil.

# LA SENSIBILISATION



La sensibilisation est un levier essentiel pour favoriser une société plus inclusive, en informant et en mobilisant l'ensemble des citoyens et professionnels sur les enjeux du handicap. La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) s'engage à travers des actions variées, visant à déconstruire les préjugés, encourager l'accessibilité et renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap.

En 2024, plusieurs initiatives ont permis de mettre en lumière cette thématique, notamment à travers des événements grand public, des journées dédiées et des actions spécifiques à destination des professionnels.

## Des événements majeurs pour sensibiliser le grand public



### Le relais de la flamme olympique et paralympique

En 2024, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a démontré son engagement en faveur de l'inclusion lors de deux événements majeurs : le passage de la flamme olympique à Meaux et celui de la flamme paralympique à Trilport.

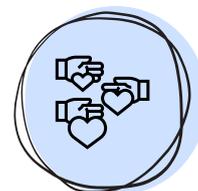
Le 20 juillet 2024, Meaux a accueilli la flamme olympique en tant que ville-étape. À cette occasion, quatre Meldois ont été sélectionnés pour incarner les valeurs du sport et de la solidarité du territoire. Parmi eux, Benoît Maxin, 44 ans et atteint de trisomie 21, a symbolisé l'inclusion. Impliqué depuis sa naissance dans le spectacle historique de la ville, Benoît a représenté avec fierté la diversité et l'accessibilité, réaffirmant l'engagement de Meaux en faveur d'une société inclusive.



Le 27 août 2024, veille de l'ouverture des Jeux Paralympiques, la flamme paralympique a traversé la Seine-et-Marne, faisant étape à Trilport. Cet événement a été marqué par des animations célébrant le handisport et la diversité. La ville de Trilport, soutenue par la CAPM, a organisé des initiations sportives, des démonstrations ludiques et des animations musicales, témoignant de son engagement en faveur de l'inclusion et de la promotion du sport pour tous.

Ces deux journées ont permis de sensibiliser le grand public aux défis rencontrés par les personnes en situation de handicap et de promouvoir les valeurs d'inclusion et de solidarité portées par le sport. L'investissement de Meaux, de Trilport et de la CAPM dans l'organisation de ces événements reflète leur volonté commune de construire une communauté plus inclusive et respectueuse de la diversité.

## Des journées de sensibilisation pour mobiliser la population



En 2024, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a renforcé son engagement en matière de sensibilisation au handicap à travers plusieurs événements majeurs. Ces initiatives ont permis d'informer, de mobiliser et de favoriser les échanges entre les citoyens, les associations et les acteurs locaux, en plaçant l'accessibilité et l'inclusion au cœur des préoccupations territoriales.

### Un engagement fort lors du Forum Femmes Citoyennes et Actives

Le 3 avril 2024, la CAPM a pris une part active à la seconde édition du Forum Femmes Citoyennes et Actives (FFCA), un événement organisé par le Bureau Sécurité Prévention et Proximité. Cette journée a été une occasion précieuse de promouvoir l'accès aux droits, de lutter contre les discriminations et de sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles.

Dans ce cadre, le Pôle Handicap a affirmé son rôle moteur dans la sensibilisation aux enjeux du handicap, en assurant la coordination de la présence de plusieurs partenaires engagés, notamment : Signes et Paroles, APF France Handicap, le SMR Le Brasset, le Point Autonomie Territorial, le foyer le Tremplin et CAP emploi 77.

Grâce à cette mobilisation, les visiteurs ont pu découvrir et expérimenter des pratiques inclusives au travers d'ateliers immersifs et pédagogiques :

- Initiations à la langue des signes, favorisant une meilleure communication avec les personnes sourdes et malentendantes.
- Démonstrations de handidanse, mettant en avant la créativité et l'expression corporelle comme outils d'inclusion.
- Ateliers de boccia, sensibilisant le public aux sports accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.



Avec 520 visiteurs, cette édition du FFCA a permis non seulement de renforcer la visibilité des actions menées par la CAPM, mais aussi de créer un véritable espace d'échange et de sensibilisation. Par son engagement et la diversité des acteurs mobilisés, la CAPM continue d'œuvrer pour une société plus inclusive et respectueuse des droits de chacun.

# Une mobilisation croissante autour de la sensibilisation à l'autisme

Depuis 2012, l'autisme est reconnu comme grande cause nationale, et le Pôle Handicap de la CAPM s'engage activement à sensibiliser le grand public et les agents municipaux aux troubles du spectre autistique (TSA). Cet engagement s'inscrit dans la continuité des plans nationaux mis en place depuis 2005, visant à défendre les droits, améliorer la prise en charge et favoriser l'inclusion des personnes autistes.

## CHIFFRES CLES

### 5% de la population

*Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) représentent entre 0,9% et 1,2% des naissances, soit environ 7 500 bébés chaque année. La Haute Autorité de santé estime donc qu'environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans et près de 600 000 adultes sont autistes en France.*

*Source : Chiffres de 2022, handicap.gouv.fr*

Chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme (2 avril), le Pôle Handicap coordonne une semaine d'actions en collaboration avec de nombreux partenaires, afin de renforcer l'information et le soutien aux familles concernées.



En 2024, plusieurs initiatives ont marqué cette mobilisation :

- Distribution de rubans bleus, symbole de solidarité et de sensibilisation, dans tous les lieux d'accueil ouverts au public. Ces rubans étaient accompagnés d'un flyer informatif, élaboré en collaboration avec Parent"èz" Bleue et Hand-AURA, permettant de mieux comprendre les spécificités des TSA.
- Conférence du Dr Djéa Saravane, spécialiste reconnu de la prise en charge de la douleur chez les personnes autistes. Cet événement, organisé en partenariat avec Quand Un Sourire Suffit, a attiré plus de 60 participants, parmi lesquels des citoyens, aidants et professionnels du secteur médico-social. La conférence a permis d'apporter un éclairage essentiel sur un enjeu souvent méconnu : la gestion de la douleur chez les personnes avec TSA.
- Illumination du Monument Américain en bleu, un geste symbolique fort permettant de renforcer la visibilité de cette cause auprès des habitants et d'affirmer le soutien de la collectivité aux personnes concernées.

Avec une forte participation et un rayonnement croissant, ces actions démontrent l'engagement du Pôle Handicap et de ses partenaires pour une meilleure compréhension des TSA et une société toujours plus inclusive et bienveillante.

## La Quinzaine du Handicap : un rendez-vous incontournable pour l'inclusion

Dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, qui vise à promouvoir la compréhension des situations de handicap et à mobiliser le soutien pour la dignité, les droits et le bien-être des personnes concernées, la CAPM a organisé, du 2 au 15 décembre 2024, la deuxième édition de la Quinzaine du Handicap.

Cet événement structurant a pour objectif de rassembler les citoyens autour d'activités et de rencontres favorisant les échanges inclusifs, tout en affirmant la volonté de la CAPM d'en faire un rendez-vous habituel et incontournable.



Pour cette édition, la CAPM a proposé une programmation riche et diversifiée, mêlant information, échanges et accompagnement, à travers plusieurs temps forts :

- Une conférence gratuite et ouverte à tous, animée par Jean-Philippe Piat, expert des questions d'accessibilité, portant sur la mise en sécurité des personnes avec TSA. Ce moment clé a permis de renforcer la connaissance des besoins spécifiques en matière de protection et d'adaptation des environnements.
- Le Café des Aidants, un espace d'échange et de soutien dédié aux proches aidants, leur offrant un cadre bienveillant pour partager leurs expériences et bénéficier de conseils adaptés.
- Les Permanences Handicap, permettant aux habitants de bénéficier d'une écoute attentive et d'un accompagnement personnalisé dans leurs démarches d'accessibilité et d'inclusion.

Avec cette deuxième édition, la CAPM confirme son engagement à faire de la Quinzaine du Handicap un événement pérenne, ancré dans le calendrier local, afin de continuer à sensibiliser, informer et accompagner les habitants dans une démarche inclusive et solidaire.

# Former et sensibiliser pour une collectivité plus inclusive



L'engagement de la CAPM en faveur de l'inclusion ne se limite pas à ses actions de sensibilisation auprès du grand public. La collectivité place également au cœur de ses priorités la formation et la sensibilisation de ses agents, afin de garantir un environnement de travail bienveillant et accessible à tous. En 2024, cette démarche s'est illustrée à travers deux initiatives majeures : le séminaire des encadrants et le DuoDay.

## Le séminaire des encadrants : une approche immersive pour mieux comprendre le handicap

La sensibilisation des professionnels intervenant au sein des services de la CAPM est un levier essentiel pour favoriser une meilleure prise en compte des besoins des agents en situation de handicap et des usagers. C'est dans cette optique que la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Meaux a initié, dès 2023, un programme destiné aux managers de la collectivité, incluant les encadrants des services et structures de la CAPM.

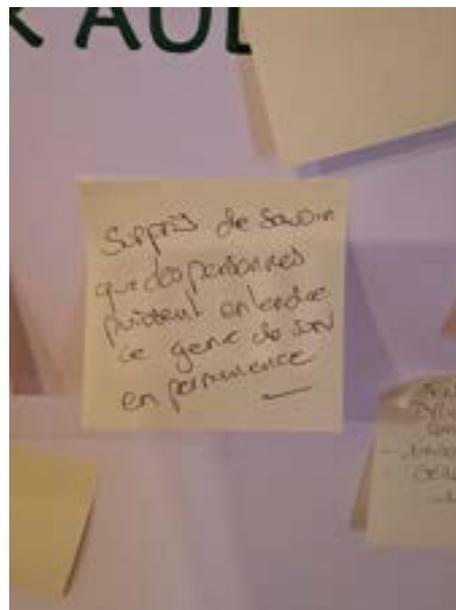
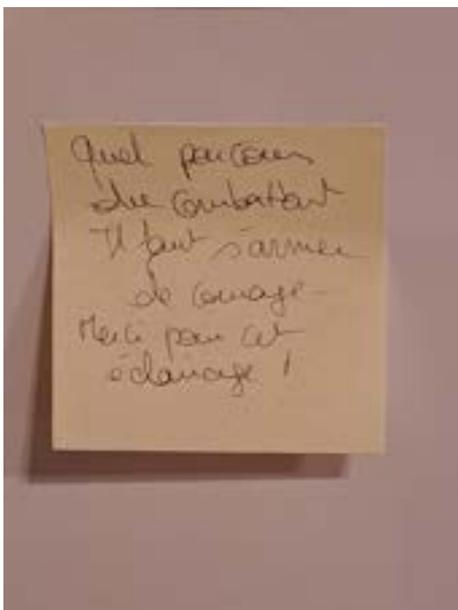
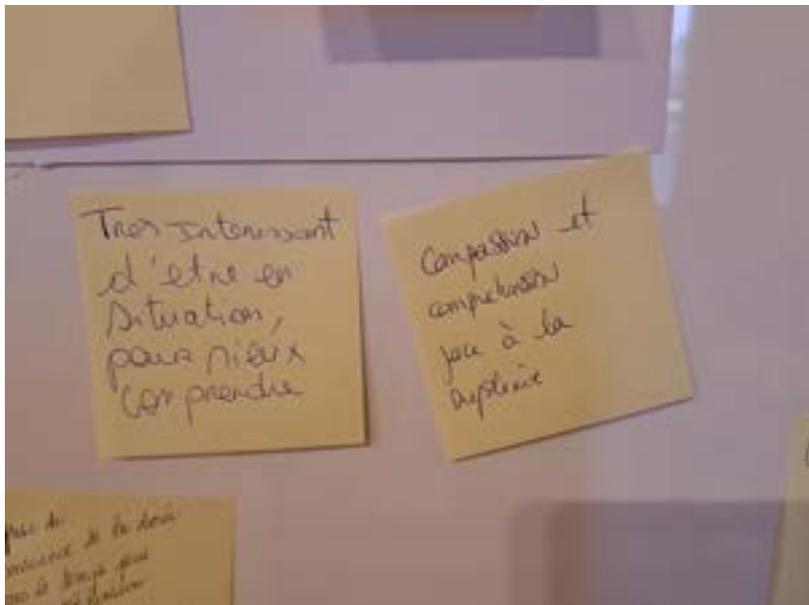
En 2024, cette dynamique s'est poursuivie avec un séminaire de sensibilisation spécialement conçu pour les encadrants, mettant l'accent sur les différents types de handicaps, et plus particulièrement sur les handicaps invisibles, encore trop méconnus dans le monde professionnel.



Organisé en partenariat avec Cap Emploi et CECIAA, ce séminaire illustre la volonté forte de la collectivité d'accompagner ses agents dans une meilleure compréhension des réalités du handicap au travail. 87 encadrants ont ainsi pris part à des ateliers interactifs, leur permettant d'expérimenter et d'échanger sur cinq thématiques :

- Handicap visuel
- Handicap auditif
- Troubles musculo-squelettiques
- Troubles dys
- Initiation à la langue des signes française (LSF)

L'expérience immersive a été un véritable déclencheur de prise de conscience. À la fin de chaque atelier, les encadrants ont été invités à déposer un post-it exprimant leur ressenti. Leurs témoignages soulignent l'impact de cette sensibilisation :



Ces retours illustrent l'importance de proposer des expériences immersives pour mieux comprendre les réalités vécues par les personnes en situation de handicap. L'objectif ultime de cette sensibilisation est de favoriser un environnement de travail plus inclusif et respectueux pour tous.

## DuoDay 2024 : encourager l'emploi et changer les regards

L'accès à l'emploi est l'un des leviers majeurs de l'inclusion sociale. Consciente de son rôle à jouer dans cette dynamique, la CAPM a renouvelé sa participation au DuoDay pour la quatrième année consécutive, dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).



Le principe du DuoDay repose sur la formation, le temps d'une journée, de binômes entre une personne en situation de handicap - en insertion ou en maintien dans l'emploi - et un agent volontaire. Cette immersion en entreprise permet aux participants de :

- Découvrir un métier et un environnement de travail
- Participer activement aux missions d'un service
- Échanger avec des professionnels et se projeter dans un parcours professionnel

Cette journée représente une opportunité unique de changer les perceptions, de lutter contre les idées reçues et de valoriser les compétences des personnes en situation de handicap.

L'édition 2024 a de nouveau rencontré un franc succès, avec la formation de 10 duos, répartis entre la Ville de Meaux et la CAPM. Parmi les services de la CAPM mobilisés, la Collecte des Déchets, la DRH et la Direction des Sports se sont distingués par leur engagement dans cette démarche d'ouverture et de sensibilisation.

## Un engagement fort et durable en faveur de l'inclusion

À travers ces actions, la CAPM réaffirme sa volonté de sensibiliser ses agents et de les impliquer pleinement dans une démarche inclusive et responsable. En poursuivant ces initiatives, la collectivité s'inscrit dans une dynamique pérenne d'accompagnement, de formation et de changement des mentalités, afin de construire ensemble un territoire plus solidaire et accessible à tous.





## LA SENSIBILISATION PROCHAINES ÉTAPES

L'engagement de la CAPM en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion ne s'arrête pas là. Forts des actions menées cette année et des retours positifs recueillis, nous poursuivrons notre mobilisation avec trois projets majeurs en 2025.



### **Journée du Handicap – 7 juin 2025**

Le Forum du Handicap évolue pour devenir un événement inclusif et festif, où les personnes en situation de handicap seront pleinement actrices de la journée. Favorisant la mixité et le partage, cette journée proposera des animations, des ateliers et des démonstrations accessibles à tous.



### **Sensibilisation des professionnels de la collectivité**

La CAPM poursuivra son engagement auprès de ses agents avec une nouvelle participation au DuoDay et l'introduction d'une thématique de sensibilisation inédite. L'objectif : des services toujours plus inclusifs et attentifs aux besoins des publics en situation de handicap.



### **Quinzaine du Handicap – 1er au 14 décembre 2025**

Pour sa troisième édition, cet événement structurant accueillera notamment l'exposition immersive "Tes Yeux Sur Mes Oreilles", en partenariat avec l'association Droit Pluriel. Un temps fort pour continuer à sensibiliser la population aux réalités du handicap et aux enjeux d'accessibilité.

# L'ACCOMPAGNEMENT



L'engagement de la CAPM en faveur de l'inclusion repose sur un accompagnement de proximité, adapté aux besoins des habitants comme des professionnels. À travers des dispositifs d'écoute, des temps de rencontre et une coordination renforcée avec les partenaires du territoire, le Pôle Handicap agit pour simplifier les parcours et garantir l'accessibilité des services publics.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue, soutenue par des actions concrètes, qu'elles soient ponctuelles ou récurrentes. Elle permet également de soutenir les dynamiques associatives locales et de former les agents à une meilleure prise en compte des situations de handicap, dans une logique de transversalité et de co-construction.

## Une présence de proximité pour tous les usagers du territoire



### Les permanences administratives

Le Centre d'Information et de Coordination – Point Autonomie Territorial (CIC - PAT) de Meaux joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur le territoire de la CAPM. Ouvert à l'ensemble des usagers, il propose un accueil téléphonique quotidien et des permanences sur rendez-vous à l'Espace Louise Michel.

Ce lieu-ressource offre un accueil personnalisé, gratuit et confidentiel, s'adressant autant aux personnes concernées qu'à leur entourage. Il permet de rencontrer des professionnels qualifiés pour :

- Informer et orienter vers les dispositifs adaptés (dossiers MDPH, aide sociale, téléassistance, transport, soins à domicile, etc.) ;
- Évaluer les besoins de la personne, élaborer un plan d'aides individualisé et coordonner les intervenants concernés ;
- Assurer un suivi dans la durée, en lien avec l'ensemble des acteurs médico-sociaux du territoire.

Le PAT Meaux constitue ainsi un pivot local de l'autonomie, offrant écoute, soutien, expertise et accompagnement global. Sa mission s'inscrit pleinement dans la dynamique inclusive portée par la CAPM, en répondant concrètement aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.



## Les permanences handicap

Depuis 2023, Laëtitia Blay, conseillère communautaire, propose des permanences handicap à destination de tous les habitants du territoire. Ces temps d'écoute confidentiels permettent d'accueillir, d'informer et d'orienter toute personne se questionnant sur une situation de handicap, qu'elle soit directement concernée ou aidante. Par son engagement de terrain, Laëtitia Blay joue un rôle de relais essentiel entre les usagers et les dispositifs existants, facilitant ainsi l'accès aux droits et aux ressources.

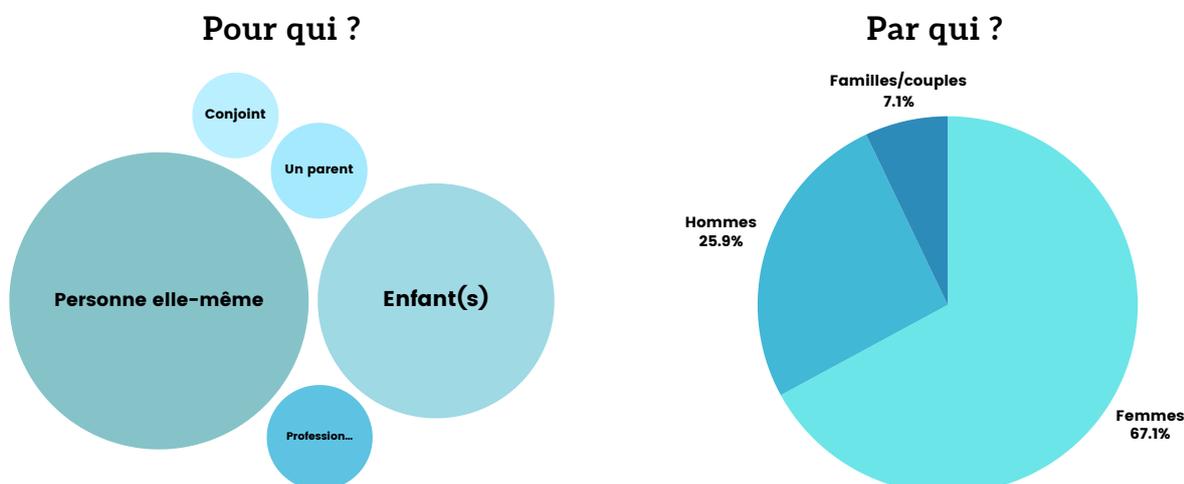
En 2024, 35 permanences ont été organisées, donnant lieu à 76 sollicitations. Cela représente une moyenne de plus de deux accompagnements par séance, signe d'un véritable besoin d'écoute et d'accompagnement de proximité. Si les situations sont diverses, quatre grandes thématiques ressortent :

- la recherche de logement adapté,
- la constitution ou mise en œuvre d'un dossier MDPH,
- l'accès à l'emploi,
- et les demandes d'aides financières.

D'autres besoins émergent régulièrement : recherche d'activités adaptées, accompagnement à la scolarité (notamment en lien avec l'AESH), ou tout simplement le besoin d'échanger dans un cadre bienveillant.

## CHIFFRES CLES

### Fréquentation des permanences



Ces permanences jouent un rôle essentiel d'interface entre les usagers et les structures compétentes. Les orientations sont personnalisées et s'appuient sur un solide réseau de partenaires locaux : le Point Autonomie Territorial (PAT) de Meaux, le service Social-Logement de la Ville, Cap Emploi, ou encore les équipes de proximité.

Par leur accessibilité et leur dimension humaine, ces permanences contribuent pleinement à la dynamique inclusive portée par la CAPM sur l'ensemble de son territoire.

## Un espace de soutien pour les aidants du territoire



Dans le cadre de son engagement envers les aidants, le CIC-PAT de Meaux, porté par l'association RELIAGE, organise depuis 2022 des Cafés des Aidants, en partenariat avec la collectivité. Ces rendez-vous mensuels, ouverts à tous les habitants du territoire intercommunal, sont animés par les professionnels du PAT et offrent aux proches aidants un moment privilégié pour s'exprimer, partager leurs expériences et échanger conseils et ressources.

Ces rencontres sont proposées autour de thématiques définies à partir des besoins identifiés par les animateurs et les retours des participants. Elles contribuent à rompre l'isolement des aidants, à valoriser leur rôle et à leur apporter des réponses concrètes dans un cadre bienveillant. L'organisation de ces cafés témoigne d'une volonté forte d'accompagner les aidants dans leur quotidien, de favoriser leur reconnaissance et d'inscrire cette démarche dans une dynamique inclusive à l'échelle intercommunale.

## CHIFFRES CLES

### 33 participants

Sur 10 séances, 18 aidants de personnes en situation de handicap et 15 aidants de personnes âgées ont participé aux Cafés des Aidants en 2024

**Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?**

**Café des aidants\***  
**Meaux, Marne et Morin**

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.  
1 samedi par mois de 10h00 à 11h30

Animé par des professionnels du PAT Meaux et une psychologue, le café des Aidants est un temps convivial d'échanges et d'informations

Reliage  
Avec le soutien de Meaux  
Avec le financement de Meaux

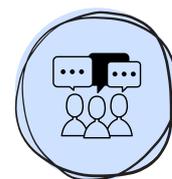
### PROGRAMME 2024 - 2025

- Samedi 21 septembre 2024**  
Suis-je l'Aidant de mon proche ?
- Samedi 12 octobre 2024**  
Les Aidants ne sont pas des supers héros !
- Samedi 16 novembre 2024**  
Colère, culpabilité... qu'est-ce que j'en fais ?
- Samedi 14 décembre 2024**  
Accompagner, jusqu'où ?
- Samedi 11 janvier 2025**  
Partir en vacances, avec ou sans mon proche ?
- Samedi 08 février 2025**  
Être Aidant, quels impacts sur ma santé ?
- Samedi 08 mars 2025**  
Aidant, un parcours du combattant
- Samedi 05 avril 2025**  
Besoin de relais, quelles solutions existent ?
- Samedi 17 mai 2025**  
Quels sont mes droits en tant qu'Aidant ?
- Samedi 21 juin 2025**  
S'enrichir entre aidant : échanges d'astuces et d'idées pratiques

Adresse :  
Club Lafayette  
5 place Lafayette  
77100 MEAUX

Contact :  
01 81 17 00 10  
contact@reliage.fr

# Soutenir les réseaux d'acteurs engagés pour l'inclusion



## Les rencontres référents handicap

Soucieuse de garantir une approche transversale et cohérente des politiques en faveur du handicap, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux s'est engagée dans la structuration d'un véritable réseau de référents handicap, en lien avec la ville-centre. Depuis 2022, ce réseau regroupe des agents issus de différentes directions et services de la CAPM, désignés pour relayer, dans leurs champs d'action respectifs, les enjeux d'accessibilité, d'inclusion et de sensibilisation.

Ces référents, au nombre de 19 à ce jour, sont accompagnés et animés par la chargée de mission au handicap, dans le cadre de rencontres régulières. Celles-ci permettent de faire remonter les difficultés identifiées sur le terrain, d'échanger sur les bonnes pratiques, de co-construire des projets, et de porter collectivement une dynamique inclusive au sein de l'intercommunalité.

## CHIFFRES CLES

### 19 référents handicap

- 1 rencontre par trimestre
- 12 référents présents en moyenne lors de ces rencontres
- Toutes les directions sont représentées

Par leur implication, ces agents deviennent des relais essentiels pour assurer l'intégration de la question du handicap dans l'ensemble des politiques publiques locales. Ils participent également à impulser des initiatives nouvelles, dans une logique de proximité avec les usagers, et d'amélioration continue de l'accessibilité des services et équipements du territoire.

## Les rencontres partenaires handicap

Dans une volonté de décloisonner les actions et de renforcer la coordination des acteurs du handicap à l'échelle intercommunale, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux anime, depuis le début du mandat, des rencontres partenariales régulières réunissant les principaux acteurs locaux engagés sur ces enjeux.

Organisées de manière trimestrielle, ces rencontres rassemblent en moyenne une vingtaine de structures : établissements médico-sociaux, associations, institutions, représentants de l'Éducation nationale, de la santé, ou encore services municipaux et intercommunaux. Elles constituent un espace privilégié pour partager les actualités de chacun, faire émerger des projets communs, et valoriser les actions menées sur le territoire.

Au-delà de la mise en réseau, ces temps d'échange favorisent une dynamique de co-construction, renforcent la synergie entre les acteurs, et contribuent à une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap. En impliquant les partenaires dans les réflexions et les réalisations concrètes, la CAPM affirme son engagement pour une gouvernance locale plus inclusive et collaborative.

## CHIFFRES CLES

### 33 partenaires réguliers

- 1 rencontre par trimestre
- 22 partenaires présents en moyenne lors de ces rencontres

## Des partenariats engagés pour renforcer le lien social



### Solidarité Aidants

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement et d'inclusion, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a renouvelé en 2024 sa convention avec l'association Unis-Cité, dans le cadre du programme "Solidarité Aidants - Des jeunes auprès des aidants et de leurs aidés". Ce partenariat permet la mobilisation de deux jeunes volontaires en service civique, âgés de 16 à 25 ans, engagés sur une mission d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois.



Ce dispositif vise à soutenir les couples aidants/aidés, en proposant des visites de convivialité à domicile, afin de rompre l'isolement, d'offrir un appui relationnel et de contribuer à l'amélioration du quotidien. Ce lien intergénérationnel, à la fois simple et humain, vient renforcer la proximité et la solidarité territoriale.

En complément de ces interventions à domicile, les jeunes volontaires participent activement aux principales actions de sensibilisation menées par la CAPM, telles que le Forum du Handicap, où ils sont mobilisés à l'accueil du public, à l'orientation des visiteurs, et à la collecte de retours via un questionnaire de satisfaction. Leur implication reflète la volonté de la collectivité de valoriser l'engagement citoyen des jeunes tout en les associant à des missions concrètes au service des publics fragiles.

Ce partenariat illustre parfaitement la volonté de la CAPM de construire des passerelles entre générations et de renforcer le maillage local d'accompagnement, en s'appuyant sur des initiatives solidaires et novatrices.

# Des actions phares pour faire rayonner l'inclusion



## 3ème édition du Forum du handicap

La troisième édition du Forum du Handicap s'est tenue le mercredi 12 juin 2024 au Colisée, à Meaux. Portée par la ville-centre, cette initiative a vocation à rayonner à l'échelle intercommunale, en rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire engagés dans le champ du handicap.

Cette édition a rencontré un franc succès, avec plus de 400 visiteurs, dont 60 % de professionnels du secteur médico-social et 25 % de personnes en situation de handicap ou d'aidants. Ce temps fort a permis de faciliter les échanges, l'accès à l'information, et de favoriser la mise en réseau des partenaires.



Au total, 53 partenaires et services étaient représentés, soit 14 de plus que l'année précédente, et 17 participaient pour la première fois. Ce dynamisme illustre le développement continu du réseau partenarial à l'échelle de la CAPM et au-delà, certains intervenants étant issus de l'ensemble du territoire seine-et-marnais.

L'édition 2024 s'est distinguée par plusieurs nouveautés :

- une nouvelle configuration exploitant l'espace du boulodrome, offrant une meilleure circulation et une identification optimisée des stands,
- la poursuite du partenariat avec les centres de loisirs, dans une optique de sensibilisation des plus jeunes,
- une transversalité renforcée entre services, avec la participation du Théâtre Luxembourg (TLM), qui a proposé aux enfants une chorégraphie mêlant danse et Langue des Signes Française (LSF).



Conférences, animations, démonstrations de parasport, stands thématiques : la programmation riche et inclusive a séduit à la fois les partenaires et le public. Tous ont activement contribué à faire de ce forum un rendez-vous incontournable, fédérateur et porteur de sens.



## Une formation en LSF pour favoriser la communication inclusive



Dans une démarche inclusive et soucieuse de mieux prendre en compte la diversité des agents, une formation en Langue des Signes Française (LSF) a été mise en place à l'initiative de la Ville de Meaux, en réponse à une demande du service des espaces verts, désireux d'améliorer la communication avec un collègue malentendant.

Portée par le service des ressources humaines, cette formation de 30 heures a permis à un groupe de 10 agents issus de différents services d'acquiescer le niveau A1.1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), leur offrant ainsi les bases nécessaires pour mener des échanges simples et quotidiens en LSF.

Parmi les agents formés figurent des personnels rattachés à la CAPM, notamment une accompagnatrice du Musée de la Grande Guerre, ainsi que des référents handicap ou encore des agents d'accueil en lien avec le public intercommunal. Ce croisement de profils reflète la transversalité de l'action et son impact au-delà du périmètre communal.

Cette initiative témoigne d'une volonté forte de la collectivité d'améliorer les conditions de travail, de renforcer la cohésion d'équipe, et de rendre les services publics plus accessibles, tant pour les agents que pour les usagers. Elle constitue un exemple inspirant de bonne pratique intercommunale, à encourager et à diffuser au sein des différents services du territoire.

## Une réunion de sensibilisation pour accompagner les assistants maternels



Dans une volonté de mieux accompagner les professionnels de la petite enfance dans l'accueil d'enfants en situation de handicap, le Relais Petite Enfance Communautaire (RPE) du Pays de Meaux a organisé, le 3 octobre 2024, une réunion d'information thématique en partenariat avec l'organisme spécialisé PRH77.

Destinée aux assistants maternels indépendants de la CAPM, cette soirée avait pour objectif de les sensibiliser aux spécificités de l'accueil d'enfants porteurs de handicap, de répondre à leurs interrogations et de les rassurer dans leur posture professionnelle. Des apports techniques, des conseils pratiques et des temps d'échange ont permis aux participants d'identifier des solutions concrètes, d'exprimer leurs besoins et de renforcer leurs compétences face à des situations parfois déstabilisantes.

Cette action, pensée comme un temps de soutien, d'information et de formation, s'inscrit pleinement dans la dynamique inclusive portée par le territoire. Elle vise à valoriser l'engagement des professionnels de la petite enfance tout en garantissant un accueil individualisé et bienveillant pour chaque enfant, quelles que soient ses particularités.

2025

# L'ACCOMPAGNEMENT PROCHAINES ÉTAPES

En 2025, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux poursuivra son engagement en faveur d'un accompagnement de proximité, adapté aux besoins des usagers, des aidants et des professionnels. Plusieurs projets viendront renforcer cette dynamique :



## Maintien des permanences handicap et administratives

Être au plus près des usagers et les accompagner dans leurs problématiques reste une priorité pour la collectivité. Le maintien des permanences et des temps d'échange est essentiel pour garantir un accueil personnalisé, une écoute active et un soutien continu à l'échelle du territoire intercommunal.



## Création d'une cartographie interactive

Afin de faciliter l'orientation des usagers comme des professionnels, le pôle Santé, en collaboration avec le pôle Handicap, travaille à la conception et à la mise en service d'une carte interactive référençant l'ensemble des partenaires du handicap et de la santé sur le territoire : institutions, associations, structures médico-sociales, etc.



## Sensibilisation à la Communication Alternative Améliorée (CAA)

En réponse aux sollicitations croissantes de plusieurs partenaires et dans une volonté de renforcer les pratiques inclusives, une action de sensibilisation à la Communication Alternative Améliorée sera proposée en 2025. Cette démarche vise à soutenir l'inclusion des personnes présentant des troubles de la communication et à renforcer les compétences des acteurs de terrain.

# CONCLUSION



L'année 2024 aura marqué une nouvelle étape dans la construction d'un territoire plus accessible, solidaire et attentif aux besoins de chacun. Ce deuxième rapport intercommunal d'accessibilité met en lumière la diversité et la richesse des actions menées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, en lien avec ses partenaires, ses services et les communes qui la composent. Loin d'être une simple formalité réglementaire, ce document témoigne d'une mobilisation collective au service de l'inclusion, guidée par des valeurs de proximité, de dignité et de participation.

Les actions menées autour de l'accessibilité, de l'inclusion, de la sensibilisation et de l'accompagnement montrent combien ces enjeux sont aujourd'hui devenus transversaux, concrets et structurants. Ils touchent aussi bien les aménagements urbains que l'accès à la culture, à l'information, à la formation ou encore à la citoyenneté. Chacune des initiatives portées en 2024 traduit cette ambition partagée : faire du handicap un levier d'innovation sociale et de transformation collective, en associant pleinement les usagers, les professionnels, les élus et les associations.

Cette dynamique se prolongera dès 2025 avec des projets forts, porteurs de sens et emblématiques de cette volonté de progrès. L'inauguration de la Cité de la Musique Simone Veil, accessible à tous dès sa conception, viendra renforcer l'offre culturelle inclusive à l'échelle du territoire. L'École Intercommunale des Sports, quant à elle, ouvrira une section parasportive dès la rentrée de septembre, affirmant l'importance du sport comme vecteur de mixité, d'autonomie et de lien social.

La Journée du Handicap, prévue le 7 juin 2025 dans un format renouvelé, mettra à l'honneur les personnes en situation de handicap en les rendant pleinement actrices de l'événement, pour favoriser les rencontres, la sensibilisation et le partage. Enfin, la mise en ligne d'une cartographie interactive des acteurs du handicap et de la santé permettra aux usagers et professionnels de mieux s'orienter et d'identifier les ressources disponibles sur l'ensemble du territoire.

Autant d'initiatives qui traduisent une conviction : l'accessibilité ne se décrète pas, elle se construit chaque jour, au plus près des réalités du terrain. La CAPM poursuivra donc son engagement, avec constance et ambition, pour faire de l'inclusion un pilier de sa politique publique, et pour que chaque habitant, quelle que soit sa situation, puisse trouver pleinement sa place dans la vie collective.

# REMERCIEMENTS

Les membres de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées, ainsi que le Pôle Handicap de la ville de Meaux, souhaitent exprimer leur profonde gratitude à l'ensemble des professionnels de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux qui, chaque jour, œuvrent pour faire progresser l'accessibilité, l'accompagnement et l'inclusion sur l'ensemble du territoire.

Nous tenons également à remercier chaleureusement nos partenaires institutionnels, associatifs et médico-sociaux, dont l'engagement constant et le soutien précieux permettent de faire vivre les actions de sensibilisation, de formation et de proximité auprès des habitants.

Grâce à cette mobilisation collective, nous avançons, ensemble, vers une société plus juste, plus ouverte et véritablement inclusive.

***Commission Intercommunale pour l'Accessibilité  
Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux***



**Pour tout  
renseignement  
s'adresser à:**

**Emmanuelle AMMOUR**  
Chargée de Mission handicap  
1, Rue Chappe - 77100 Meaux  
01-83-69-01-59  
[pole.handicap@meaux.fr](mailto:pole.handicap@meaux.fr)